



Septembre 2017



www.roche-lez-beaupre.fr

ROCHE INFOS

Bulletin d'information

Municipalité de Roche-Lez-Beaupré



**Horaires d'ouverture
du secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h**

Mot du Maire

Chers Rochoises et Rochois,

J'espère que chacun d'entre vous a pu faire le plein d'énergie pendant cet été afin d'être prêt pour la rentrée dans de bonnes conditions.

L'équipe municipale et le Comité des fêtes ont travaillé pour que les animations phares de notre Commune vous apportent les plaisirs de l'été à Roche : la fête de la musique, le 14 juillet intercommunal, le mardi des rives, le vide grenier, sont autant d'occasions de vous réunir dans une ambiance amicale. Je remercie le Comité des fêtes, chaque élu, chaque membre bénévole, ainsi que le personnel communal, qui ont permis que ces instants soient parfaitement réussis.



L'heure de la rentrée a sonné, nous sommes fiers d'offrir à nos écoliers, en classes de CM1 et CM2, des conditions d'études dignes du 21^e siècle. Ces 3 classes seront équipées de tableaux directement branchés à Internet et permettant un enseignement interactif de nouvelle génération.

La problématique de la semaine de 4 jours ou 4.5 jours a été posée dès le mois de juin par les enseignants. Ma position est très claire, « ne pas se précipiter dans le changement, prendre le temps de la réflexion intercommunale associant tous les Maires du secteur Est, les parents d'élèves, les services transport et les membres de l'UFCV » .

Les travaux d'assainissement de la rue du Vieux-Roche devraient être réalisés avant la fin de l'année. Une réflexion est menée par les élus sur la réfection des voiries.

Le permis de construire de la rénovation du presbytère et l'extension de la cantine a été déposé ; les travaux pourraient commencer début 2018. La vie du quartier en sera perturbée mais aboutira à une amélioration certaine.

Après une réunion d'attribution pour l'occupation des salles communales qui a eu lieu en mairie courant juin, les différentes associations reprennent leurs activités avec toujours le même dynamisme.

Bonne rentrée à tous

Le Maire,
Jacques KRIEGER

Dates à retenir

- Lundi 4 septembre : **rentrée scolaire**, écoles maternelle et primaire à 8h30
- Mercredi 6 septembre : **ludothèque**, salle Jouffroy d'Abbans de 9h à 12h
- Dimanche 10 septembre : **vide-grenier**, de 8h à 18h
- Samedi 16 septembre : **marché des producteurs**, place Fertet de 8h30 à 12h
- Lundi 18 septembre : **Conseil Municipal**, à la mairie à 19h

Conseil Municipal du 31 juillet

Transfert de compétences du service assainissement à la CAGB

Le Maire apporte les explications techniques et financières sur les enjeux de ce transfert et sur la convergence tarifaire.

La mutualisation des services doit permettre, à terme, de baisser le prix de l'eau pour la commune. Le Conseil accepte à l'unanimité le transfert de compétence « Eau assainissement » vers la CAGB.

Cette décision devra être entérinée par arrêté préfectoral pour une entrée en vigueur au 01/01/2018.

Convention de travaux avec le SPEDEAU

Puisque la Commune de Roche-lez-Beaupré va réaliser, dès la rentrée 2017, des travaux de renouvellement de la canalisation d'assainissement dans la rue du Vieux Roche, il serait judicieux de profiter de ces travaux pour renouveler également la conduite d'eau, très vétuste et qui a connu plusieurs fuites importantes.

L'exposé entendu, après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité mandate le Maire pour signer avec le SPEDEAU une convention de répartition des prestations et les modalités de répartition financière.

Rue du Bouillet

La Commune a été sollicitée à plusieurs reprises par le lotisseur et par les riverains pour procéder à la rétrocession de la voirie et des réseaux de la rue du Bouillet (privée) dans le domaine public communal. Quelques efforts ont été réalisés par le lotisseur pour améliorer le stationnement, néanmoins, un certain nombre de documents concernant les réseaux doivent encore être fournis pour garantir la conformité des installations.

Le Conseil sera invité à se prononcer sur la rétrocession après réception de ces documents.

Alignement rue des Groseilliers

Avant de réaliser le revêtement définitif de la rue des Groseilliers, il est nécessaire de procéder à certains alignements.

Le Maire présente le projet d'alignement dans le bas de la rue des Groseilliers, qu'il serait nécessaire de réaliser pour permettre une voie d'une largeur correcte.

Le propriétaire accepte la cession gratuite de 125 m² de terrain constituant une butte, en contrepartie la Commune construira un mur de soutènement pour remplacer la butte. Le Conseil accepte ce projet à l'unanimité.

Chemin des Ecoliers : portage EPF

La Commune de Roche-lez-Beaupré a pour projet la création du chemin des Ecoliers, afin de permettre de relier en sécurité la place Pasteur à la rue de l'Église pour accéder aux écoles. Le Conseil Municipal sollicite pour ce projet un portage par l'Établissement Public Foncier, qui sera ainsi chargé de procéder aux négociations, d'acquérir, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants à la commune de Roche-lez-Beaupré. Le Conseil accepte à l'unanimité la signature d'une convention avec l'EPF.

Alignement rue de la Cure

Depuis la démolition en 2013, de l'ancien escalier extérieur du presbytère, devenu dangereux, la rue de la Cure présente un goulot d'étranglement à son extrémité.

La rénovation du presbytère, l'extension du périscolaire, et plus généralement du quartier autour de l'Église, a conduit la commission communale à étudier un alignement de voirie rue de la Cure. Le Conseil accepte à l'unanimité l'application de la procédure d'élaboration d'un plan d'alignement pour la rue de la Cure.

Création d'une aire de retournement rue Combe Jacques

Le Maire rappelle que l'emplacement réservé N °17 au PLU prévoit "l'élargissement de la rue de la Combe Jacques, plateforme de 6m et création d'une aire de retournement". Le propriétaire concerné par cette aire de retournement propose de la réaliser en « T » plutôt qu'en « carré ». La Commune souhaite réaliser cette aire pour résoudre la collecte des déchets ménagers rue de la Combe Jacques. Le Conseil accepte à l'unanimité, la création de cette aire de retournement en « T ».

Fenêtres isolantes bureau mairie face nord - Demande subvention CAGB

La Commune a réalisé dans le cadre de contrats d'économie partagée, (CEJ) un diagnostic énergétique des bâtiments communaux.

Parmi les préconisations figurait le remplacement des fenêtres de la mairie coté Nord. Le Conseil accepte à l'unanimité de demander une subvention à la CAGB sur les « fonds d'aide isolation et énergie »

Présentation du projet définitif du presbytère

Monsieur Beaumont, adjoint à l'urbanisme, présente le projet définitif de rénovation du presbytère et d'extension du périscolaire, tel qu'il a été acté en commission bâtiment. Le Permis de Construire sera déposé courant Août.

Prochain Conseil Municipal : 18 septembre à 19h

Ligue contre le cancer

La collecte effectuée dans notre village en mai et juin derniers a rapporté 6813,00 € soit l'équivalent de celle de l'an dernier (6807,00 €).

Le nombre de donateurs a encore un peu diminué : 280 au lieu de 295 en 2016 mais le don moyen a en contre-partie encore augmenté : 24,33 € au lieu de 23,07 €.

Cette année, le fait que la distribution des reçus fiscaux soit faite par les bénévoles entraîne une économie d'affranchissement de 176,40 €.

L'équipe des bénévoles rochois qui assure la collecte se joint au professeur Bosset pour remercier tous les donateurs et souhaiter que chacun se sente partie prenante dans la lutte contre cette maladie insidieuse.



Rendez-vous l'an prochain à la même période pour participer à la campagne 2018.

L'été des enfants

Tous ne sont pas partis durant huit semaines à la mer, à la montagne ou à la campagne avec leurs parents ! Ne trouve-t-on pas dans les registres communaux, à la date du 29 août 1925, cette réponse du Conseil municipal à l'appel pressant du préfet en faveur des enfants malingres et chétifs : estimant que l'air de la campagne à Roche était pur, que les enfants pouvaient en profiter sans quitter leur famille, il décide de ne voter aucune subvention à cette fin !



A l'exception de deux semaines en août, le Centre de Loisirs géré par l'UFCV a fonctionné durant l'été avec une moyenne d'une quarantaine d'enfants en juillet et d'une trentaine en août.

Quelques points d'orgue ont ponctué cette saison : un rendez-vous inter-centres du 13 juillet où 130 enfants de divers villages se sont retrouvés à Roche sur le thème des dieux grecs. Il y eut une semaine d'activité sur les Douze travaux d'Hercule, une autre sur le Petit Prince, d'après le roman d'Antoine de Saint-Exupéry ; puis sur le thème d'Alice au pays des Merveilles etc.



Deux camps de quelques jours ont également été organisés et, cerise sur le gâteau pour sept petits de 3 à 6 ans, une nuit au centre!

Ajoutons encore une journée sportive avec Ecole-Valentin, une autre au plateau intergénérationnel avec pique-nique...

Ces photos montrent bien la satisfaction des enfants qui ont fréquenté le Centre cet été.

**Rendez-vous pour la rentrée scolaire
le lundi 4 septembre 2017 à 8h30,
aux écoles primaire et maternelle de Roche-lez-Beaupré.**

Au service de tous

Suite à la réunion publique qui s'est tenue à la salle Lumière le 12 juin dernier, une "mutuelle solidaire" se met en place à Roche.

Le but est de permettre à certain(e)s qui ne pouvaient se soigner par suite de la modicité de leurs ressources, de pouvoir adhérer à une mutuelle leur garantissant un remboursement correct : c'est le retour aux soins. Pour d'autres, avec une cotisation inférieure et une couverture identique, cela leur permettra de gagner du pouvoir d'achat.

L'adhésion à cette mutuelle se fait sans sélection médicale et sans limite d'âge.

Durant trois après-midis, les 12 septembre, 10 et 24 octobre, des conseillers d'ACTIOM seront présents en mairie de 14 à 18 heures pour rencontrer les Rochois et Rochoises.

Les personnes intéressées doivent impérativement se faire connaître en mairie (03 81 60 52 99) pour caler un rendez-vous d'une demi-heure avec les conseillers pour l'un de ces trois jours.

Il faudra se présenter avec :

- un échéancier des cotisations ;
- le tableau des garanties ;
- une attestation vitale (à récupérer sur ameli.fr ou à la Sécurité Sociale) ;
- un RIB.



L'église de Roche

Au mois de juin, un bulletin de souscription publique a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres pour la rénovation extérieure de l'église : ce bâtiment communal en a grand besoin, surtout avec la restauration imminente de l'ancien presbytère.

Quelques milliers d'euros ont ainsi déjà été collectés, mais on est encore loin du compte.

L'église accueille tout au long de l'année de très nombreuses personnes, Rochois mais aussi habitants d'autres communes, à l'occasion de célébrations événementielles et de concerts. Elle devient ainsi le symbole de notre village et nous avons tous à coeur que ce soit un bâtiment beau et avenant.

Merci à tous ceux qui ont déjà souscrit pour cette rénovation et à ceux qui vont le faire dans l'intérêt de leur village!

Quelques chiffres:

- 42258 églises et chapelles sont desservies en France par l'Eglise catholique ;
- 85% des ressources de la Fondation du Patrimoine sont dédiées au patrimoine religieux, principalement catholique ;
- 2725 souscriptions ont été lancées entre 2010 et 2016 pour la restauration d'églises ou de chapelles, pour un total de plus de 469 millions d'euros.

Bon à savoir: si vous êtes redevables de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP), 60% de votre don sont déductibles du montant de votre impôt.

Nouvelle activité



"Samourai Sushis" proposera à la vente, à partir du 8 septembre 2017, des sushis.

**Chaque vendredi de 11h à 14h
et de 18h à 21h,
Place Fertet**

Les sushis se déclinent à l'infini, ils diffèrent par la façon de les préparer, par leurs formes ou par les ingrédients

qui les composent.

Par définition, le sushi est une préparation à base de riz vinaigré froid, le sumeshi, qui est complétée d'un ou plusieurs ingrédients : poisson cru ou cuit, crustacé, légume, omelette et bien d'autres ingrédients encore.

SAMOURAI
SUSHIS

Ecole de Musique



A tout âge on peut commencer la musique ! Pourquoi pas maintenant ?

Grand ou petit, musique classique ou actuelle, en solo ou en orchestre ... en septembre les école de musique du Grand Besançon font leur rentrée.

Roche-lez-Beaupré fait partie du secteur Besançon Est ; pour ce secteur, rendez-vous à la MJC de Palente pour les inscriptions à l'école de Musique. Des cours seront donnés dans la salle Rouget de Lisle de Roche-lez-Beaupré (au-dessus de la bibliothèque).

Début septembre, des informations plus précises seront données aux enfants dans les écoles.

Pour plus de renseignements :

Service Culture - 03 81 87 88 89

culture@grandbesancon.fr

www.grandbesancon.fr - rubrique

Culture/Tourisme - Ecoles de musiques associatives



Comité des fêtes

La manifestation le **Mardi des Rives** est derrière nous... et tout s'est bien passé. Cette 3^e édition a rencontré, encore une fois, un beau succès.

Il y a eu 550 visiteurs ! Et se sont 70 kg de frites, 300 sandwichs (saucisses, merguez et knacks) et 120 litres de boissons qui ont permis à chacun de se restaurer avant, pendant et après le concert du groupe "Struck".



Merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible et qui ont donné de leur temps et de leur personne pour que tout se passe bien.



Si vous êtes à la recherche d'un objet rare, ancien, de collection ou simplement pour le plaisir de déambuler, **rendez-vous dimanche 10 septembre à partir de 8h pour l'annuel vide-grenier.**

Place Pasteur, rue d'Arcier, rue de l'Eglise, rue des Ecoles ... de nombreux déballages tout au long de ces rues vous permettront de trouver votre bonheur.

Le Comité des fêtes, organisateur de cette manifestation, vous proposera de vous restaurer auprès de 2 buvettes où saucisses, merguez, frites, boissons ... seront en vente.

**Esperant que le soleil sera
au rendez-vous,
on vous attend nombreux !**



Etat Civil

Naissances

Mayeul VERNIER le 30 juillet 2017

Toutes nos félicitations aux parents !



Décès

Joël LEFEVRE le 14 juillet 2017 à 70 ans
Georges PILLOT le 29 juillet 2017 à 89 ans

Nos pensées accompagnent leur famille.



Mariages

Nathalie BLANCHOT et Jacky PANTIGNY
le 29 juillet 2017

Sophie BELLOTTI et Christophe LIGNON
le 5 août 2017

Amira SID et Khaled CID
le 5 août 2017

Tous nos voeux de bonheur !



Parrainages Civils

Adam MESBAHI le 8 juillet 2017
Alycia VOIZENET le 29 juillet 2017
Warren PITALLIER le 26 août 2017
Juan PITALLIER le 26 août 2017
Lorenzo PITALLIER le 26 août 2017

Tous nos voeux de bonheur !



Culte : Paroisse de Beaupré

Samedi 2 septembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 3 septembre : à 10h30, messe à Chalèze

Mardi 5 septembre : à 10h45, temps de prière à Roche

Samedi 9 septembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 10 septembre : à 10h30, messe à Novillars

Dimanche 19 septembre : à 10h30, messe des familles à Thise



Clic Rochois

**Le CLIC
Rochois**

**Association
de formation
informatique**



**pour sa rentrée de
septembre,
il vous propose l'initiation
à l'ordinateur pour les
débutants
et l'apprentissage de
Microsoft Office pour
les confirmés**

Renseignements : 03.8155.69.38

Loisirs Club Rochois

Le 11 Juin dernier, une centaine de personnes du Loisirs Club Rochois ont renoué avec la tradition et se sont retrouvées à la Tuilerie de Vaire, mise à la disposition de l'association, pour déguster un succulent repas concocté par quelques dévoués adhérents du club. Au menu, pain de thon et sa garniture, méchoui accompagné de flageolets et haricots verts et pour terminer, tarte aux fruits.



Comme à l'accoutumée, la journée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale, appréciée de tous, dans un site agréable.



Une dizaine de jours plus tard, 30 membres du Loisirs Club Rochois ont pris la direction du lac Léman. Dans un cadre exceptionnel, pendant deux jours, les participants ont profité de la douceur de vivre et du charme d'Evian, Thonon et Yvoire. En plus de la découverte de ces cités touristiques dont la réputation n'est plus à faire, cette escapade fut l'occasion de découvrir Les Lindarets, un petit village pittoresque situé à 1467 m d'altitude, avec ses chalets, ses alpages et sa quarantaine de chèvres, lesquelles vivent en toute liberté au milieu de la population.

Ces deux journées entre lac et montagne ont apporté un réel plaisir aux Rochois.

Forum des Associations



Resté en sommeil durant quelques années, le forum des associations va renaître le

Dimanche 17 Septembre 2017
à partir de 10h, salle Lumière.

Venez nombreux vous informer sur le rôle et ce que peut vous apporter telle ou telle association de votre commune. Les adhésions pourront se faire ce jour là.

Cours de gym - danse ... Adultes

Le cours de remise en forme, assouplissement, entretien et renforcement musculaire se poursuit toujours dans une ambiance conviviale et musicale.

A Roche-lez-Beaupré, salle "Jouffroy d'Abbans" au 1er étage rue de Casamène vers le stade de foot.

Le mercredi soir de 18h00 à 19h15
Reprise le mercredi 13 septembre

N'hésitez pas à faire un cours d'essai (gratuit). Accueil en cours d'année. Cotisation flexible : paiement au cours effectué.

Contact aux heures de cours :
Arlette Reichard - 06 64 46 21 07



La Croix Verte

L'association La Croix Verte recherche un bénévole pour consolider son équipe de tri des bouchons le lundi de 13 h 30 à 16 h.

Le local est en face de l'école maternelle. Nous fournissons les gants et tout dépendra de l'arrivée des bouchons pour venir le lundi.

Contact : Philippe GUY - Responsable commission déchets recyclables - 03 81 55 67 05

Des bénévoles ont collecté les bouchons des écoliers de Thise. Au premier enlèvement, ils ont pesé 458 kg, et au second 466 kg, soit un total de 924 kg.

Une belle récolte grâce à la motivation des écoliers, des enseignants, du personnel et de la directrice. C'est presque la moitié du volume d'une benne.

L'association a offert 5 DVD et des friandises pour tous les participants.

Un peu plus tard, ils ont réceptionné environ 300 kg de bouchons provenant des associations sportives régionale de gymnastiques de la F S C F.

Un bel élan de solidarité !



Yoga - Vivre autrement

Vivre Autrement – Yoga à Roche lez Beaupré
Présidente : Françoise BERNARD, mobile 06.66.92.31.09
Adresse e-mail : vivreautrement25@gmail.com

Constituée puis animée dès février 2016, l'association «Vivre Autrement» propose, **chaque jeudi de 20h00 à 21h30, au dojo du SIVU chemin de NOVILLARS sur la commune de ROCHE LEZ BEAUPRE, des séances d'hatha yoga.**

Les cours sont dispensés par Dominique BERNARD, enseignant formé par Lionel OUDART, professeur expert à l'Académie Indépendante de Recherche en Bojutsu ; Dominique enseigne également l'art du bâton (ou canne) de combat et celui du maniement des armes du Samourai (Sabre, naginata, bâton long).

Nos séances d'hatha yoga comprennent des moments de compréhension et de partage, suivis d'exercices respiratoires et posturaux intégrant de nécessaires phases de relaxation. Cet art martial venu de l'Inde, harmonisant le corps, le souffle et les énergies, est exercé, par nous, dans le dessein d'éveiller les pratiquants à leur bien-être, l'enseignant portant toute son attention à leurs propres disponibilités physiques.

Afin de compléter les exercices d'hatha yoga et de perfectionner le synchronisme collectif, nos séances se terminent par des enchaînements issus du yoga chinois, apportant de fait des sensations de bien être ouvrant la voie du bien vivre.

Ainsi la progression de chacune et chacun est favorisée par tout le travail coordonné du groupe.

Notre assemblée générale du 29 juin 2017 a accueilli un nouveau trésorier Rochois, Jaime CARVALHO, qui reprend les finances de l'association constituées et gérées depuis le 11 janvier 2016 par Régine PETITJEAN.

Les adhérents ont complimenté Régine pour son dévouement associatif de la première heure et félicité Jaime de son engagement spontané à rejoindre le Conseil d'Administration de Vivre Autrement pour en accompagner son essor.



Préalablement les pratiquants, toutes et tous réunis, ont profité avec enthousiasme de la dernière séance de la saison, déjà impatients de se retrouver pour la **reprise des cours jeudi 7 septembre !**

Méditation

L'association « **L'Empreinte** » continue de proposer dès la rentrée de septembre un cours de méditation ouvert à tous.

Apprenez à méditer pour pouvoir ensuite pratiquer chez vous, et où que vous soyez, au quotidien !

La méditation a un impact bénéfique sur votre santé comme sur votre état d'esprit : elle nous amène à déguster un peu plus l'instant présent, tout en développant la sérénité et la paix intérieure dans notre monde tourmenté !

La méditation permet de mieux gérer notre stress quotidien, de mieux vivre avec les émotions qui nous habitent et d'entrer petit à petit en amitié avec soi-même.

**Tous les mardis (hors vacances scolaires) à partir du
19 septembre 2017 de 17h40 à 19h10 :
MPT de Roche, au 5 rue des Ecoles. Salle Courbet (au
dessus de la bibliothèque).**

Animation : Viviane Molard, formatrice expérimentée et guide de méditation.

Inscriptions au 03 81 55 65 11 / 06 75 59 68 06.



Clic Energie

Les cours de Qi Gong reprendront le lundi 11 septembre 2017 à 17h30 salle Jouffroy d'Abbans à Roche Lez Beaupré.

Découvrir le Qi Gong

Le Qi Gong, prononcer « Tchi kong » est une gymnastique douce, ancestrale, bénéfique pour la santé, qui fait partie intégrante de la médecine Chinoise.

Comme l'acupuncture, le qi gong utilise le réseau des méridiens pour stimuler l'énergie de notre corps (le Qi)

Des postures, des mouvements lents et détendus sont associés à la maîtrise de la respiration et à la concentration.

A chaque saison, un exercice spécifique activera l'Energie d'un organe différent.

Chacun trouvera ainsi à son rythme l'amélioration de sa mobilité, du souffle et, par là, la diminution de la fatigue et du stress.

Le qi gong peut être pratiqué par tous sans difficulté. Il rend la vie plus agréable.



AJBE : Judo

Toute l'équipe du club vous souhaite une très bonne rentrée sportive pour la saison 2017-2018

Portes Ouvertes Dojo Roche-Lez-Beaupré les samedi 2 et 9 septembre de 10h30 à 12h30 : l'Alliance Judo Besançon Est vous propose de venir découvrir ses différentes activités .

JUDO

Des cours de Judo pour tous adaptés à l'âge et aux niveaux des adhérents

BABY JUDO 4-5 ans : lundi 17h15-18h et vendredi 17h15-18h

Enfants 6-9 ans : jeudi 17h15-18h et samedi 9h30-10h30

Enfants + 10 ans : lundi 18h15-19h et vendredi 18h -20h

Loisirs-compétitions adultes : lundi 18h15-19h et vendredi 18h- 20h

TAÏSO

C'est un exercice incontournable pour la préparation physique du judoka. Qui plus est, ouvert à tous et sans limite d'âge. Autrement dit le Taïso correspond à une alternative à la remise en forme permettant à tout individu de pouvoir pratiquer un sport complet aux mille bénéfices développant la souplesse et la vivacité en améliorant le sens de l'équilibre, renforçant la masse musculaire et sollicitant l'appareil cardiovasculaire.

De 7 à 77 ans : lundi 19h-20h et samedi 10h30-11h30

JUJITSU (self-défense)

Le Jujitsu est un art basé sur la défense, Ceux qui le souhaitent peuvent progresser à travers les grades et obtenir la ceinture noire. La pratique du Jujitsu, qui exclut la brutalité, vous permet d'améliorer votre condition physique et de développer vos aptitudes à répondre à toute agression. Il permet d'assimiler progressivement l'ensemble des techniques de combat. Le Jujitsu peut être pratiqué par tous : adolescents et adultes, hommes et femmes. Le Jujitsu a été conservé par les milieux militaires et policiers. Etroitement lié au Judo d'un point de vue historique, il est aujourd'hui également un sport à part entière, accessible à tous et fondé sur le contrôle de soi et de l'adversaire.

Enfants + 10 ans , adultes : Samedi 11h30-12h30

Robin Boucard, professeur diplômé, ceinture noire 2ème Dan, titulaire d'un brevet professionnel jeunesse et sport, ayant suivi quatre années de formation de haut niveau au sein du Pôle Espoir Judo Régional dispensera l'ensemble des cours.

Reprise des cours le 9 septembre , Ensemble sportif intercommunal ; chemin au-dessus des Roches 25220 Roche-lez-Beaupré,

Inscriptions lors des portes ouvertes.

Pour les débutants, possibilité d'une inscription après 3 séances d'essais.

Les inscriptions seront possibles toute l'année à chaque entraînement.

Tarifs : 157 Euros pour l'année avec l'assurance, tarifs dégressifs pour les familles, 132 euros le deuxième , 87 le troisième , 139 pour les étudiants.



*Ensemble sportif intercommunal - Chemin Au-dessus Des Roches 25220 Roche-lez-Beaupré -
Contacts et informations : Facebook : A J B E -
Bureau 06 89 16 89 58 ; Enseignant 06 98 03 56
13 - Mail : ajbesanconest@gmail.com.*

Comité de Jumelage

Les vacances sont passées mais le souvenir d'un bon week-end de rencontres et d'échanges avec nos amis italiens, lors du XXème anniversaire du jumelage, reste.

Des amis se sont retrouvés, des liens se sont créés et nous allons tout faire pour que cela continue. Les enfants des écoles ont passé de bons moments ensemble, ont échangé leur adresse, exprimant leur désir de correspondre et de se revoir. Nous espérons, qu'avec l'aide de leurs parents et institutrices, ils garderont contact et feront vivre cette amitié naissante ainsi que l'esprit du jumelage.

Qu'y-a-t-il de plus frustrant que de ne pas pouvoir s'exprimer dans la langue de nos amis ?

Le Comité de jumelage vous invite donc dès le mois d'octobre aux cours d'italien qui vous permettront d'acquérir et approfondir les outils de base pour pouvoir communiquer lors de vos voyages en Italie.

Trois niveaux de cours seront proposés : débutants, faux débutants et confirmés.

Ces cours auront lieu les mardis (19h00 - 20h15 salle Courbet) et mercredis (18h30 - 19h45 et 20h00 - 21h15 salle Piquard), toutes les semaines, hors vacances scolaires, à partir du 2 octobre.

Coût : 40 euros/ trimestre. Animation : Ekaterina Gillon, professeur diplômée d'italien. Inscriptions et renseignements au 06 52 69 26 22.

La Renaissance

Fête du cinquantenaire de la Renaissance



La Renaissance vous rappelle que vous êtes tous cordialement invités à fêter les cinquante ans de sa «vie sportive» depuis l'année 1966-1967 jusqu'à cette année 2016-2017.

Venez nombreux partager ces souvenirs et le verre de l'amitié à la **salle Lumière**

le samedi 16 septembre 2017 de 15h à 18h30.

Les bénévoles de cette association gymnique seront très heureux de vous y accueillir.

Tennis

Ecole de Tennis de Roche-lez-Beaupré, saison 2017 / 2018 Inscription ou réinscription (saison école de tennis du 13/09/2017 au 30/06/2018)

La saison de l'école de tennis 2017 qui réunit actuellement 10 enfants en 2 groupes est arrivée à son terme le 21 juin. Hugo Scherrer, moniteur de tennis diplômé, a assuré de très belle façon son déroulement, en étant très apprécié par les enfants et adolescents dont il s'occupait. Malheureusement des obligations professionnelles ne lui permettront pas d'assurer la saison 2017/2018 qui commencera le 13 septembre. Il sera remplacé par un autre jeune diplômé également par la FFT.



Nous avons contacté un jeune éducateur, Lori Yousfi (diplôme AMT) intéressé par notre école de tennis aux horaires définis ci-après : 2 groupes de 15h45 à 16h45 et de 16h45 à 17h45.

En fonction du niveau des enfants, 2 groupes seront constitués. Il nous reste quelques places dans ces 2 groupes.

Si votre enfant est intéressé (e) par une adhésion à l'école de tennis pour la rentrée prochaine de septembre, vous pouvez dès à présent l'inscrire et **ce avant le 01/09/2017**, auprès de Jean-Jacques Grussner, par téléphone au 06.71.74.61.03 ou par mail à l'adresse suivante : jean-jacques.grussner@orange.fr ou au 30 rue des aubépines 25220 à Roche lez Beaupré.

Bien préciser le nom, prénom, date de naissance, adresse, mail et n° de téléphone et en joignant un chèque d'un montant de 132€ (*) libellé à TCR. Nous espérons que ces nouvelles dispositions vous conviendront et que l'école de tennis continuera d'inciter de plus en plus de jeunes à pratiquer le tennis dans de très bonnes conditions.



() Ces tarifs, pour un enfant de moins de 15 ans, comprennent les cours, l'adhésion au club et la licence FFT obligatoire.*

Le certificat médical est obligatoire et doit être fourni lors de l'inscription. Nous vous proposons la possibilité de régler avec 3 chèques

Tennis

Le club de tennis de Roche lez Beaupré organise son traditionnel tournoi interne de tennis intitulé « Challenge Philippe Gagneur » les week-ends des 26-27 août et 02-03 septembre 2017.

Cette année encore, le tournoi non homologué est ouvert à tous les adhérents et adhérentes du TCR ainsi qu'aux invités(ées) des membres du club. Ce tournoi est organisé avant tout dans un climat convivial et pour permettre aux joueurs de se connaître un peu plus. Cette année, aurons nous comme les années précédentes des joueurs ou joueuses des clubs voisins qui viendront défier nos adhérents et adhérentes ? Ce serait super. Il y aura bien sûr un tableau pour les jeunes. Le tournoi se clôturera par un barbecue ou un buffet campagnard le dernier week-end du tournoi.



Pour vous inscrire, c'est simple : vous téléphonez au 03.81.57.07.14 ou au 06.71.74.61.03 ou vous envoyez un mail sur l'adresse jean-jacques.grussner@orange.fr

Un droit d'inscription de 8€ (adultes) et de 6€ (jeunes) vous sera demandé avant votre premier match.

Les modalités pratiques sont à votre disposition sur internet : <http://tennis.roche.lez.b.pagesperso-orange.fr/>

Fa-mi-Do'st

L'association FamiDo'st vous propose pour l'année scolaire 2017 – 2018 une activité gratuite !

Il s'agit d'un **atelier de danse** du monde d'ici et d'ailleurs, répondant aux attentes de ceux qui aiment danser et adapté à un groupe de 10 à 70 ans.
Venez pour le plaisir de partager ces richesses rares et intergénérationnelles !



Exigences et convivialités assurées, avec un professeur expérimenté!

Tous les vendredis de 20h à 21h30, à la salle multisports (SIVU) – chemin de Novillars

Atelier de découvertes : vendredis 22 et 29 septembre 2017

Renseignements : M. KOVANCI **06 60 98 62 40**

Bibliothèque

A compter du **lundi 4 septembre 2017** reprise des permanences aux horaires habituels :

Lundi et mercredi de 15h45 à 18h30 et samedi de 11h à 12h.

Amateurs de livres d'occasion, rendez-vous à la Bibliothèque, pour la Grande Vente Annuelle de livres

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017 de 6h à 18h.

Bandes dessinées, albums, romans, polars, documentaires, pour enfants, adolescents et adultes vous sont proposés à des prix très intéressants.

Tout au cours du mois, aux horaires indiqués ci-dessus, vous pourrez admirer les nombreux échantillons *de minéraux et cristaux* que Pierre Cousson a rassemblés au fil des années. Le collectionneur a choisi les plus intéressants pour leur couleur ou leur forme. Pour Pierre, la diversité, la beauté, la grande variété des roches et des minéraux incitent à les collectionner. Quelques *fossiles* seront également ajoutés.



Pour la reprise de l'*apéritif thématique*, le jeudi 28 septembre 2017 à 18h, la bibliothèque a choisi de vous révéler un métier d'art : la *marqueterie selon la méthode de l'école Boule*. *Marius Bellucci, ébéniste d'art* présentera les *techniques* depuis le dessin jusqu'à la réalisation des sujets en marqueterie et évoquera l'importance du choix des *différents bois* utilisés. Une surprise vous sera dévoilée par l'artiste en fin de soirée.



Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog bibliothequeroche.overblog.com.

Histoire de Roche : Vivre à Roche entre les deux guerres, témoignage de Mauricette Incerti (suite)

Les autres cultures de la ferme : des céréales, principalement du blé et de l'avoine. Y-avait-il aussi du maïs ? Il me semble qu'on en faisait un peu, pour les poules ; mais je n'en suis pas sûre.

Les semailles de blé, on les faisait en automne, après la culture de pommes de terre. Pour cela, on commençait par fumer le terrain en lui apportant du fumier qui chez nous était entassé près de la levée de grange. Monsieur Morel et monsieur Clotilde venaient nous aider pour charger la voiture à quatre roues, pourvue de planches sur les côtés pour retenir le fumier. Ensuite, sur le terrain, mon père le crochetait par l'arrière et déposait des tas ; puis je l'étais à la fourche sur le champ. Ensuite, on passait la charrue qui était tirée par un cheval ; le soc coupait la terre horizontalement au fond de la raie et le versoir soulevait et retournait la bande de terre.



Puis selon la nature du sol on utilisait une autre machine. En terrain meuble, c'était la herse brisée qui permettait de travailler le sol pour préparer le lit de semence, en émiettant les mottes. En sol lourd, on passait d'abord la canadienne, une charrue multi-socs, puis la herse.

Ensuite, mon père semait le blé, ou l'avoine, à la volée, en puisant le grain dans un sac placé devant lui, tenu par une ceinture en bandoulière. Après le semis, on passait à nouveau la herse parce que sinon les oiseaux venaient manger les grains.

Est-ce qu'on utilisait des engrais ? Bien sûr ! On devait les mettre en même temps que le labour, à la main. Sinon, je ne sais pas quand on aurait pu les épandre. On les achetait à la maison Monnot. Mais lesquels, je ne sais pas. Par contre, on n'utilisait pas de désherbants ; il y avait bien des coquelicots, mais pas d'autres mauvaises herbes, parce que mon père aimait que sa culture soit propre.



Pour la récolte, on employa au début la faucheuse sur laquelle il y avait deux personnes : l'une, mon père, conduisait les chevaux, et l'autre, moi, assise sur un siège à côté, faisais les javelles. Ensuite, mon père acheta une javeuse. On laissait les javelles deux jours sur le champ pour qu'elles sèchent et l'étape suivante, c'était la confection des gerbes, c'est-à-dire que plusieurs javelles, au moins 5 ou 6, étaient liées ensemble. Tout le monde y participait.

A suivre...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr